



En accident du travail pendant mes congés

Par **FLOAND**, le **01/08/2013 à 14:51**

Bonjour,suite à un accident du travail,je suis en arret de travail mais cela tombe pendant mes 2 mois de vacances,j'aurai voulue savoir si il était possible de reporter mes vacances après mon arret de travail,merci et quels sont mes droits?Mon accident a eu lieu le 2 Mai et j'ai été opérée le 1Juillet,je suis en arret de travail depuis le 15 Mai et mes vacances vont du 5Juillet au 4 Septembre [fluo]merci[/fluo]

Par **pat76**, le **02/08/2013 à 16:11**

BonjourrrrrrrPendant votre arrêt pour accident du travail, vos congés payés sont reportés obligatoirement après votre arrêt.rnrnPour l'instant votre contrat de travail est suspendu mais comme vous êtes en arrêt suite à un accident du travail, votre arrêt est considéré comme du travail effectif.rnrnQuand se termine votre arrêt?rnrnVous devrez obligatoirement avoir une visite médicale de reprise à la médecine du travail avant de reprendre votre poste et de partir en congés payés.

Par **FLOAND**, le **02/08/2013 à 22:59**

Bonjour,mon arret se termine le 3Septembre mais d'après les medecins il y aura prolongation.

Par **FLOAND**, le **03/08/2013 à 14:38**

Bonjour, je suis ATSEM (agent territorial spécialisé en école maternelle), donc j'ai 2 mois de vacances cet été et comme je suis en accident du travail jusqu'au 3 Septembre mais il y aura prolongation, s'est pour ça que je voudrais savoir si mes 2 mois de vacances peuvent être reportés? Ou si je les perds, merci.